

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION BOUÉE D'ESPOIR DU 26 NOVEMBRE 2020

Exercice 01.11.2019 – 31.10.2020
510 Bouées attribuées = 180 768 €
Dons reçus = 208 351 €

Les 92 adhérents présents ou représentés à cette 35^{ème} Assemblée Générale tenue en visioconférence, témoignent de leur réel soutien aux bénévoles de Bouée d'Espoir.

Le Bureau de l'Assemblée a été constitué par : Arnaud Revenaz, Président, Florence Lacroix, Trésorière, Catherine Bertini, Secrétaire.

1. LE MOT DU PRÉSIDENT

1. Jacques Cherqui

Cette année fut marquée par la disparition brutale, en Juillet dernier, de notre ami Jacques Cherqui, bénévole depuis de nombreuses années.

Il participait activement aux actions de Bouée d'Espoir, notamment au sein de la commission d'attribution de bouées « Secteur Public » qu'il partageait avec Annie Weinraub.

Nos pensées vont à son épouse et à toute sa famille.

Jacques a été un compagnon de route très attachant, toujours joyeux, plein d'enthousiasme et de dynamisme.

Sa joie de vivre si communicative nous manque à tous et son souvenir est très présent à tous ceux qui ont eu la chance de le connaître.

2. 2020 l'année de la pandémie

Cette année restera marquée par l'épidémie de Coronavirus et par les dégâts humains et économiques qu'elle a causés et cause encore.

Cette épidémie nous concerne tous, nous et nos proches, que nous en ayons été victimes ou non.

Elle frappe aussi ceux et celles qui, depuis le début, sans compter leurs efforts, nous soignent dans les cliniques et hôpitaux et veillent sur notre santé.

Elle frappe surtout ceux qui étaient déjà dans des situations critiques et ont ainsi basculé dans la précarité, voire la pauvreté.

Notre association est déjà sollicitée pour venir en aide à tous ceux qui subissent les conséquences de cette maladie et elle continuera de l'être.

3. Les actions spécifiques de Bouée d'Espoir

Outre ses actions habituelles d'attribution de bouées dont les chiffres sont présentés ci-dessous, Bouée d'Espoir a souhaité agir dans 2 axes spécifiques :

Le personnel soignant de l'AP-HP

Nous nous souvenons tous des immenses difficultés auxquelles était confronté le personnel soignant lorsque l'épidémie a commencé de frapper.

Le manque de personnel, le manque de moyens et de matériel ont généré une grande fatigue au sein de ce personnel qui devait, en même temps qu'il soignait les malades chaque jour plus nombreux, faire face à ses propres difficultés familiales.

La situation de ces soignants répondait bien à l'équation de l'association : ils avaient vraiment un cap difficile à franchir, ils avaient vraiment la volonté de s'en sortir et ils avaient vraiment un projet : nous soigner tous.

C'est donc dans cet esprit que nous avons sollicité votre générosité par une collecte spécifique. Vous avez été nombreux à répondre favorablement et ainsi, nous avons pu adresser un montant de 10.000 € à l'AP-HP en demandant que cette somme soit remise au personnel soignant. Je tiens ici à préciser que nous nous sommes attachés à ce que cette aide soit à destination du personnel lui-même, personnes physiques, et non de l'organisation AP-HP. Nous avons obtenu un engagement écrit de l'AP-HP, dont vous trouvez une copie sur notre site internet.

Emmaüs

L'appel à la solidarité de l'Abbé Pierre de l'hiver 1984 avait convaincu Jean-Paul Tamas et quelques amis de ne pas rester les bras croisés, mais d'agir concrètement. Ils projetèrent de porter secours aux personnes en difficulté, en leur lançant une "Bouée" pour qu'elles gardent la tête hors de l'eau et qu'elles puissent à travers un projet personnel, retrouver dignité, équilibre, espoir, et participer à la vie sociale. Fidèles à notre vocation, nous avons apporté une aide spécifique à Emmaüs en adressant un don de 5.000 € à cette belle association.

4. Bouée d'Espoir dans L'Express

L'été dernier, grâce à l'aide de la fille de Jacques-Yves Jourdain, nous avons pu bénéficier, par deux fois, de la parution d'une pleine page de publicité dans L'Express. Ce fut une belle occasion d'accroître la visibilité de Bouée d'Espoir. Nous remercions vivement Caroline Franck-Jourdain.

5. Pérennité de Bouée d'Espoir

Ne doutons pas de la pertinence de notre association, ni de son équation :

Un cap difficile à franchir + la volonté de s'en sortir + un projet = une Bouée.

Elle se confirme chaque jour.

La typologie des Bouées évolue et nous évoluons avec elle.

La crise profonde entraînée par la pandémie accroît la précarité et ses effets négatifs vont se faire sentir pendant longtemps encore.

Plus que jamais, les bénévoles des 7 équipes de Bouée d'Espoir sont mobilisés et continuent leur mission.

Je veux les remercier de leur dévouement sans faille et de leur action généreuse qui permettent d'aider ceux, si nombreux, qui ont un cap difficile à franchir.

Les besoins vont en s'accroissant, et pour y répondre les ressources doivent croître parallèlement.

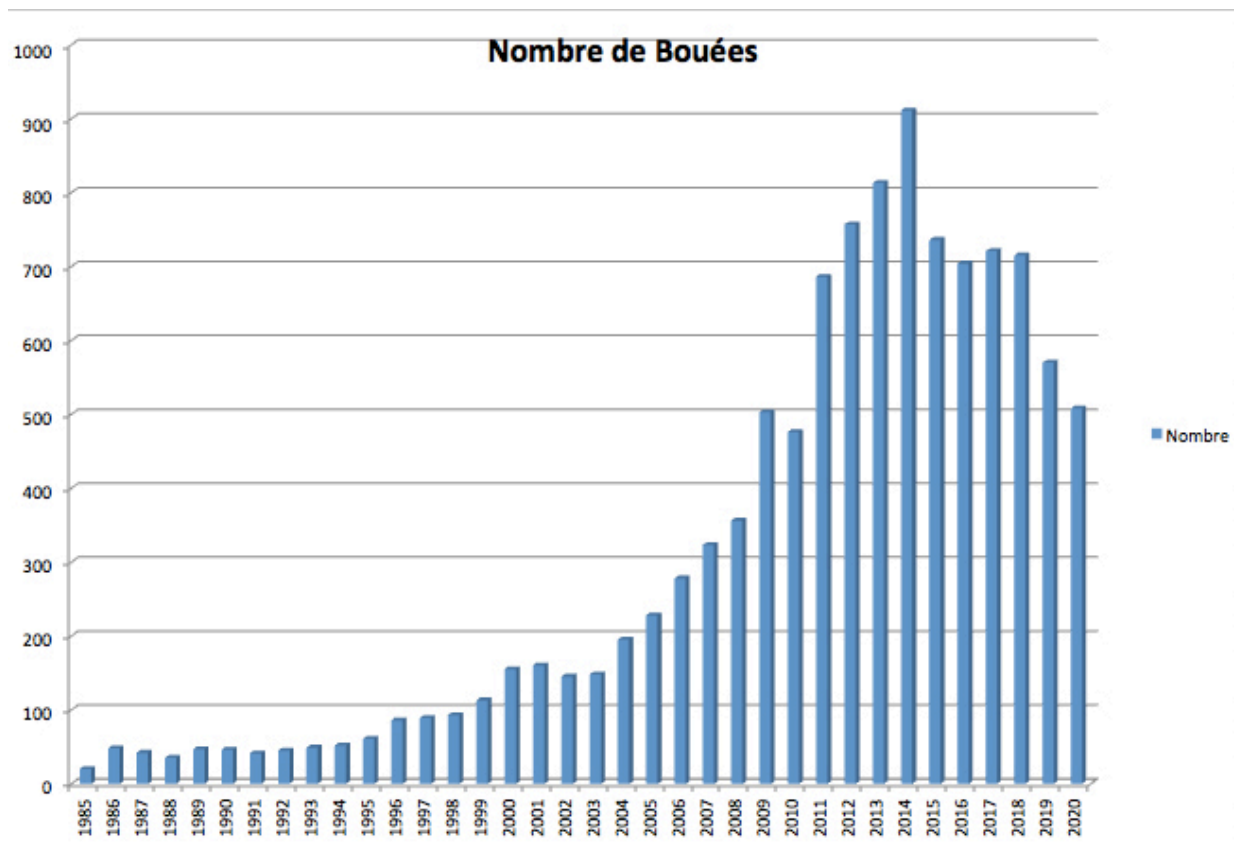
Pour ce faire, nous nous appuyons sur la fidélité et la générosité de nos adhérents-donateurs, particuliers, entreprises et fondations que nous remercions de tout cœur.

La pérennité de Bouée d'Espoir repose sur eux, donc sur vous tous.

Nous vous remercions de votre soutien et comme tous les ans, nous vous demandons de faire connaître Bouée d'Espoir autour de vous et de convaincre de nouveaux donateurs et/ou des personnes de venir nous aider en donnant de leur temps et de leur compétence.

2. BOUÉES ATTRIBUÉES

Au cours de cet exercice, nous avons pu distribuer **510 Bouées** représentant un montant de **180 768€** (à comparer aux 570 Bouées et aux 181 393 € de l'exercice précédent).



Les sept équipes d'attribution (quatre à Paris et une dans chaque délégation régionale) examinent les dossiers reçus des travailleurs sociaux de diverses associations et structures publiques et y apportent une réponse dans des délais très courts.

Les Bouées sont attribuées dans les domaines de l'habitat, la mobilité, la santé, les enfants, les formalités et autres, pour autant qu'elles s'inscrivent dans notre équation :

Un cap difficile à franchir + La volonté de s'en sortir + Un projet = une Bouée

3. BOUÉES ATTRIBUÉES

Voici quelques exemples de Bouées attribuées cette année :

- ❖ Cette dame de 59 ans a depuis plusieurs années des difficultés à trouver un emploi. Bien que vivant avec le seul RSA, cette dame a su finaliser son projet et a réussi les épreuves de sélection pour une formation de développeur WEB et WEB-mobile, avec à la clé un contrat de professionnalisation. Mais cette entrée en formation nécessite de mettre à niveau son équipement informatique. Une Bouée de 500€ va lui permettre de s'équiper d'un nouvel ordinateur.
- ❖ Ce monsieur d'origine indienne est arrivé en France en 2002. Il a régulièrement travaillé comme cuisinier jusqu'en 2014, où un conflit avec son employeur l'a déstabilisé et l'a conduit très rapidement à la rue, faute de payer le loyer de son appartement. Aujourd'hui, monsieur a pris confiance en lui et cherche à retrouver un emploi qui le sortira de la rue et des hébergements d'urgence. Plusieurs restaurants sont prêts à l'embaucher si monsieur peut fournir un titre de séjour. Une Bouée de 375€ va lui permettre d'acquérir ce précieux sésame.
- ❖ Grâce à une Bouée de 700€, un groupe de treize enfants de la Maison de l'Enfance Léopold Bellan, à Bry/Marne, accompagné de leurs quatre éducatrices, a pu effectuer un séjour à Center Parc en Normandie à la sortie du confinement qui les avait empêchés de voir leurs proches. Le magazine municipal, La Vie à Bry, du mois de Septembre 2020, relate l'événement et cite Bouée d'Espoir comme ayant participé au financement de ce projet éducatif.
- ❖ Arrivé en France en 2008 à l'âge de 30 ans, ce jeune malien va rapidement s'intégrer et travailler en CDI comme vendeur de fruits et légumes. Sa future épouse le rejoint en 2009 avec ses deux enfants. La famille s'agrandira avec deux nouveaux arrivants, nés à Saint Denis en 2015 et 2017. En janvier de cette année, pour des raisons de santé, monsieur doit quitter son travail et va se retrouver sans ressources, n'étant pas exigible aux indemnités de Pôle Emploi. Madame a un travail à temps partiel et perçoit un salaire de moins de 300€. Monsieur, le confinement passé, va suivre avec succès une formation dans la sécurité. Il est en attente de sa carte d'agent de sécurité pour travailler. Mais cette période où les ressources du ménage ont été réduites drastiquement ont entraîné des dettes de loyer conséquentes. Une Bouée de 800€ va lui permettre de se remettre à flot.

D'autres exemples de Bouées sont présentés sur le site Internet www.boueedespoir.org

4. RESSOURCES

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons pu collecter un montant de **208 351 €** (à comparer à 212 556 € en 2019).

La part des donateurs individuels est passée de 84 % à 76%. Cette différence en pourcentage s'explique par l'augmentation des dons des Entreprises et Fondations.

Adhérents Individuels

Nous constatons une légère baisse du nombre d'Adhérents individuels : **345** contre 352 en 2019

- 59% utilisent le prélèvement mensuel, proportion stable par rapport à 2019, correspondant à un montant annuel moyen de 599 €, en progression également par rapport à 2019 (576 €).
- 41% font des dons ponctuels d'un montant moyen de 263 €, stable par rapport à 2019 (269 €).

Les dons par Internet représentent un montant de 14.391 €.

Rappel des possibilités de dons :

- Don par prélèvement automatique,
- Don ponctuel,
- Legs,
- Assurance-Vie,
- Donation temporaire d'usufruit,
- Don déductible de l'IFI via une fondation habilitée.

Adhérents Entreprises et Fondations

L'exercice 2020 a vu **17 entreprises et fondations** nous apporter leur soutien. Leurs dons se sont élevés à **49 656 €**, en hausse par rapport à 2019 (33 971€).

Nous remercions très vivement tous ces généreux et fidèles donateurs qui continuent de nous apporter leur soutien.

5. SITUATION COMPTABLE

Notre Commissaire aux comptes, *Experts Conseils Associés SAS*, en la personne de Laurent du Sorbier, a approuvé les comptes de l'exercice 2019-2020, résumés ainsi :

RECETTES (€)		DÉPENSES (€)	
Dons reçus	208 351	Bouées émises	180 768
Intérêts bancaires	385	Frais bancaires	1 591
Remboursement de prêts	615	Frais généraux	4 195
Bouées annulées	6 778	Frais Site Internet	
Total Recettes	216 129	Total Dépenses	186 554
<i>Valorisation du bénévolat</i>	<i>16 515</i>		<i>16 515</i>
Excédent recettes au 31/10/2020	29 575	Disponibilités au 01/11/2020	117 951

Fidèle à ses fondamentaux, Bouée d'Espoir a limité ses **frais généraux à 2%**

6. LE BUDGET 2020 – 2021

Le budget suivant a été présenté à l'assemblée :

RECETTES (€)		DÉPENSES (€)	
Total Dons	210 000	Bouées distribuées	235 000
Autres recettes	9 000	Frais bancaires	1 700
Utilisation trésorerie exercice précédent	25 000	Frais généraux	7 300
			-
Total Recettes	244 000	Total Dépenses	244 000

7. VOTE DES RÉSOLUTIONS

1ère résolution

Après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes, l'Assemblée approuve les comptes de l'exercice 2019-2020 arrêtés au 31 octobre 2020 et donne quitus de sa gestion au Conseil d'Administration.

2ème résolution

Après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, l'Assemblée approuve le budget de l'exercice 2020-2021.

3ème résolution

L'assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de Florence Lacroix. Son mandat arrivera à expiration lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022-2023.

4ème résolution

L'assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de Augustin Paluel-Marmont. Son mandat arrivera à expiration lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022-2023.

5ème résolution

L'assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de Guillaume de Menthère. Son mandat arrivera à expiration lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022-2023.

Chacune de ces cinq résolutions a été approuvée par la majorité des membres adhérents présents ou représentés.

8. DIPLÔMES D'HONNEUR

Trois diplômes d'honneur Bouée d'Espoir ont été attribués cette année à :

- Madame Caroline Jourdain
- La Fondation Dumont L'Arche de Vie
- Monsieur Quentin Franck

Bouée d'Espoir vous souhaite une très bonne année 2021 !

BOUÉE D'ESPOIR a été déclarée à la Préfecture le 27 mars 1985. Publication au Journal Officiel daté du 24 avril 1985.
Après l'Assemblée Générale du 26 Novembre 2020, le Conseil d'Administration est composé de : Colette BRAULT (2022)- Jean François EVRARD (2022) – Christian GUILLERMO (2021) - Thierry HANNECART (2021) - Jacques-Yves JOURDAIN, Secrétaire du Conseil (2022) - Florence LACROIX, Trésorière (2023) – Père Guillaume de MENTHÈRE (2023) – Augustin PALUEL-MARMONT (2023) – Bernard PRUGNAT (2021) – Arnaud REVENAZ (2021), Président - Alexis TAMAS (2022) Timea TOTH (2022)

Association Loi de 1901, créée en 1985, reconnue d'utilité publique le 14 mars 2017

www.boueedespoir.org – contact@boueedespoir.org